



## REGLEMENT TBZ (TRAIL DE BAZIEGE) TRIO 2eme édition

### ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le TBZ Trail de Baziège TRIO 2eme édition est une course organisée par l'association de gymnastique volontaire de Baziège (AGVB), qui se déroulera le dimanche 16 Mars 2025.

Il s'agit d'une course en relais de 3 personnes qui effectueront chacune une boucle différente :

Le Roujairou, boucle de 8,5km avec 80 D+

Le Canal du Midi, boucle de 8,5km avec dénivelé négligeable

Le Survivor, boucle de 10km avec 170 D+

Le départ des 3 boucles est fixé dans la Grand rue à Baziège, à 9h pour le premier relai.

Il sera possible de terminer les derniers mètres de la dernière boucle ensemble mais en aucun cas cela ne sera imposé.

### ARTICLE 2 : PARCOURS COURSES

Les 3 boucles de 8,5km et 10km empruntent un parcours nature autour de Baziège composé de chemins et de routes. Certaines portions passent par des chemins privés, l'accord de passage n'est donné que pour le jour de la course, tout passage en dehors de cette date n'est pas de la responsabilité de l'organisation.

Le départ et l'arrivée sont situés devant la Halle de Baziège dans la Grand rue. Le nombre de dossards attribué sera limité à 498 (166 équipes).

La course n'est pas ouverte aux canicross.

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation, les inscriptions déjà établies seront maintenues sur la date retenue à la prochaine édition, seulement dans ce cas, un remboursement pourra être effectué à la demande.

### ARTICLE 3 : ENGAGEMENT et INSCRIPTIONS

Aucun engagement ne sera pris par téléphone.

L'inscription se fait :

- par internet uniquement via la plateforme Chrono-Start avec paiement sécurisé par carte bancaire jusqu'au Samedi 15 Mars à 18h (frais bancaires additionnels)

Pas d'inscription possible le jour de l'évènement.

L'organisation ne gère pas de liste d'attente. Une fois complète, la course est clôturée.

L'épreuve est ouverte aux coureurs cadets nés en 2009 et avant (car inférieur à 15km).

Tout engagement est ferme et définitif et ne donne lieu à aucun remboursement en cas de non-participation.

Le montant de l'inscription est fixé au tarif de :

-36€ si inscription d'une équipe complète

-13€ par coureur si inscription individuelle (il faudra dans ce cas renseigner le même nom d'équipe afin de permettre à l'organisation de créer l'équipe).

**IMPORTANT :**

Tout dossier d'inscription doit être accompagné d'une licence ou d'un PPS tels que décrits par la suite.

-D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées

-d'un PPS Athlé : il vous est désormais proposé sur la plateforme : [pps.athlé.fr](http://pps.athlé.fr), un Parcours Prévention Santé valable 3 mois en remplacement du certificat médical. Le numéro de celui-ci sera à rentrer lors de l'inscription en ligne pour une validation automatique.

Pour les mineurs à la date de la course, les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attesteront via formulaire chornostart que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé (et dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des Sports) donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de

contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

#### **ARTICLE 4 : DOSSARDS ET BATON RELAIS**

Le nombre de dossard est limité à 498 soit 166 équipes maximum.

Les dossards seront retirés sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité :

Le Vendredi 14 Mars

- sur place, à la Halle de Baziège de 17h à 19h.

Le Samedi 15 Mars

- au magasin Foulée Toulouse à Balma Gramont de 10h à 18h.

Le Dimanche 16 Mars, matin de la course, jusqu'à 15 minutes du départ.

Pour éviter toute perte ou oubli à la veille de l'épreuve, le bâton relais de l'équipe ne sera récupérable que le Dimanche matin avant le départ de l'épreuve.

Chaque coureur sera muni d'un dossard avec numéro d'équipe et nom de la boucle, celui-ci devra être porté de manière distinctive.

#### **ARTICLE 5 : SECURITE ET RAVITAILLEMENT**

Les participants devront respecter les dispositions du code de la route. Aucun véhicule à moteur ne devra accompagner le coureur pendant sa course. La sécurité routière est assurée par les signaleurs. Le parcours sera balisé (flèches, pancartes et piquets).

Un poste de ravitaillement (liquide et solide) sera présent sur le lieu de départ / arrivée de la course sous la Halle de Baziège. Le reste de la course doit se faire en semi autonomie.

#### **ARTICLE 6 : ASSURANCE & RESPONSABILITES**

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par une police assurance.

Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Le fait de s'inscrire autorise les organisateurs et les sites partenaires à publier et diffuser ou utiliser pour la communication de l'association les photos et vidéos prises lors de la manifestation sur le territoire Français

et sur son site internet (sauf demande particulière transmise par écrit avant la manifestation).

#### **ARTICLE 7 : CLASSEMENT et RECOMPENSES:**

Le chronométrage est réalisé électroniquement dans l'ordre d'arrivée des coureurs. Chaque relais sera chronométré.

Le bâton relais sera muni de puces de chronométrage, c'est lui et lui seul qui permettra de donner les temps de passage de chaque relayeurs, tout oubli ou perte engagera la disqualification de l'équipe et engagera des frais de remboursement auprès du chronométreur.

Ce dernier sera à restituer à l'organisation à la fin du 3<sup>ème</sup> et dernier relais.

Aucun prix en espèce ne sera distribué.

En cas d'absence d'un des participants, il sera possible, par un formulaire disponible sur le site internet de la course, de proposer un remplaçant jusqu'au Vendredi 14 Mars 23h.

Seront récompensés, les 3 premières équipes féminines, masculines et mixtes, ainsi que les 1eres et 1ers de chaque boucle (chrono individuel sur la boucle).

Une récompense sera également remise au club qui a regroupé le plus d'inscription.

La remise des récompenses aura lieu vers 11h30 dans la Halle de Baziège.

#### **ARTICLE 8 : DOTATION:**

Un cadeau sera offert aux 166 équipes inscrites en plus de la remise des dossards.